

CONSEIL MUNICIPAL - COMMUNE DE LAUNAC 31330

COMPTE RENDU du 18 MARS 2015 à 20H30

Nicolas ALARCON, Maire, constate par appel de leur nom, la présence des conseillers municipaux.

Présents: Nicolas ALARCON, Pierre BARTHES, Geneviève BOSCH, Alain BUSQUE, François CAMPOS (à 20h40), Alain GAUDON (à 20h55), Céline GUELFY, Christelle GUYON, Alain LEZAT, Christine LOUBAT, Christine MALATERRE, J-Jacques MELIET.

Absents excusés : Paul BEWELL, Mélanie GALY, Géraldine ZUCHETTO.

Ont donné pouvoir : - Mélanie GALY à Pierre BARTHES

La séance régulièrement convoquée s'est ouverte à 20h35.

Monsieur Pierre BARTHES est désigné secrétaire de séance.

► M.le Maire demande l'approbation du compte rendu du 15/01/2015,

- Christine Malaterre demande de modifier sa remarque du 15/01/2015 concernant le compte rendu du 17/12/2014 sur son intervention du point 1 « Modalité de la dissolution du SIVU RIVAGE » elle précise que c'est M.le Maire qui a fait mention des bonnes relations de la Direction du SIVU avec l'ancien Maire de Merville.

- J-Jacques Meliet demande que son intervention du 15/01/2015 soit intégrée au Conseil Municipal du jour.

Ces remarques ayant été entendues, le Conseil Municipal vote l'approbation :

Par : 9 voix Pour - 2 voix Contre - 0 Abstention

► M.le Maire demande l'approbation du compte rendu du 26/01/2015,

Aucune remarque n'ayant été formulée, le Conseil Municipal vote l'approbation à l'unanimité.

M.le Maire fait lecture de l'ordre du jour, il précise que le point 3 sera retiré, car en attente d'une information complémentaire.

1) PRÉSENTATION WASSA'N AFRICA 2015

M.le Maire donne la parole à Lawa Aboubacar Président de Wassa'n.

L'association WASSA'N a le plaisir de vous informer que la 10^{ème} édition de « **Wassa'n Africa** » se déroulera du **3 au 4 juillet 2015** à Launac.

WASSA'N ayant toujours à cœur d'accueillir artistes, artisans et Associations, *qu'ils soient d'ici et d'ailleurs*, œuvrant pour la diffusion de la culture africaine, les objectifs restent : confronter et échanger valeurs, idées et idéaux, savoirs et savoir-faire et susciter ainsi projets et actions profitables à tous.

« **Wassa'n Africa** » se veut être un lieu d'échanges interculturels entre la France et l'Afrique.

C'est une ambiance familiale, ludique et culturelle proposant à tous quel que soit son âge :

- Des animations (danses, contes, jeux, littérature, art, artisanat, humour, village associatif, etc.)
- Des ateliers organisés autour des valeurs, savoirs et savoir-faire des cultures africaines.
- **Des concerts GRATUITS tout au long de ces journées pour découvrir la diversité de la musique africaine**

Au Programme pour 2015 :

Tiwiza fusion franco-algérien originaire de Toulouse.. C'est une musique clandestine puisant puis ces racines en Afrique du nord, nuancée par huit musiciens qui la mélangent de sonorités diverses reflétant l'univers de chacun, du chaâbi à la musique noire américaine, aux sons Touaregs en passant par la musique cubaine ou le reggae.

BKO Quintet. La musique de BKO Quintet est née d'une rencontre entre 5 artistes confirmés. Cette formation propose un voyage au cœur du Mali actuel.

KOLINGA. C'est la rencontre Entre Arnaud Estor, jazz guitariste qui a eu de toujours le désir de se frotter aux rythmes Africains, et Rébecca M'Boungou danseuse, qui souhaitait mixer ses influences Congolaises à d'Autres styles de la «black music 'Au Travers du chant. Suite à l'improvisation juin à la fin d'un concert des Nations Unies, le projet commun devient une Évidence.

Le Gangbé Brass Band du Bénin est considéré comme l'un des plus importants orchestre de cuivre d'Afrique, qui après 20 ans d'existence et 15 ans de tournée internationale, est reconnu mondialement pour la qualité et l'originalité de son travail.

En 2015, le Gangbé Brass Band revient avec un nouvel album (+ guest Fémi Kuti, Jean Philippe Rykiel) et un documentaire réalisé par Arnaud Robert d'Intermezzo Film à Genève, Ils s'annoncent comme un véritable renouveau.

Koïta Makalou (Cote d'ivoire),

Goumbé Band (Niger),

Boubacar NDIAYE (Sénégal),

BAKO (Niger).

Pour les **10 ans de Wassan'Africa**, l'association a réuni un plateau **d'artistes exceptionnels** venant tout spécialement d'Afrique et qui seront hébergés sur tout le territoire. Tous ces concerts seront **Gratuits pour le public**, c'est pourquoi nous comptons sur le soutien de tous et tout particulièrement de la Commune.

Lawa remercie le Conseil Municipal pour l'avoir écouté.

Les chiffres du Festival

2014

9 spectacles pour **12 représentations gratuites**

2500 personnes dans le parc sur les 3 jours dont **1700 le samedi soir**

Durant cette édition **4 groupes musicaux, 2 compagnies, 3 conteurs** ont présenté leur spectacle.

Au total, **72 artistes, techniciens et artisans** ont été accueillis

120 enfants pour les ateliers du samedi et dimanche

32 stagiaires danses et percussions

14 Associations

11 Exposants (commerçants d'art et artisanat Africain)

1) ACHAT CHAPITEAUX

Monsieur le Maire donne la parole à Alain Lezat qui indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'acquérir des chapiteaux qui serviront à différentes activités sur la commune.

Après consultation avec les associations, la société LAURALU a été retenue car étant la mieux-disante.

Alain Lezat présente cette société, il précise que les chapiteaux proposés sont les mêmes que ceux de Grenade. La proposition d'achat correspond à 3 chapiteaux d'une dimension de 5x8 soit une dimension globale de 24x5 ; Alain Lezat souligne la possibilité de plusieurs configurations. Il rappelle qu'une délibération avait été prise en début d'année dans le cadre des investissements avant vote du budget concernant cet achat.

L'achat global représenterait un investissement de **10000.00 € HT**.

Alain Lezat cite le travail de négociation de Lawa Aboubacar,
Alain Gaudon demande le temps de montage,
Nicolas Alarcon précise que cela demandera surtout moins de personne,
Alain Lezat donne les mesures des tubes, indique la légèreté de la structure et le côté règlementaire,
François Campos demande qui sera concerné par le montage,
Alain Lezat répond les bénévoles des associations concernées avec 1 agent de la commune,
Alain Gaudon s'inquiète du stockage,
Alain Lezat préconise les ateliers municipaux comme par le passé,
Christine Malaterre interroge sur le délai de livraison,
Alain Lezat estime que pour la manifestation de pâques à Galembroun les chapiteaux seront livrés ; si toutefois un problème venait décaler cette livraison, Lawa a retenu ceux de Grenade en prévision.

Monsieur le Maire propose de faire une demande de subvention concernant cet achat.

Après délibération le Conseil Municipal accepte, **à l'unanimité**, la proposition de la société LAURALU **pour un montant global de 10000.00 € HT**.

2) TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE POUR L'ÉTABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION D'INFRASTRUCTURES ET DE RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Conseil Général de la Haute-Garonne a élaboré un schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) qui vise à couvrir progressivement le territoire départemental en très haut débit, d'ici 15 à 20 ans.

Alain Gaudon demande si cela ira jusqu'à Galembroun,
Nicolas Alarcon répond que oui,
J-Jacques Meliet fait remarquer que le tarif est très important,
Nicolas Alarcon précise qu'à ce jour, 3 phases sont prévues, Launac faisant partie de la 2^{ème} phase; le coût global d'investissement de la phase 1 est estimé à 179,3 M€. La part de financement supportée par les EPCI bénéficiaires (9,36%) de cet investissement fera l'objet d'une péréquation en fonction de 2 critères : la densité et le potentiel fiscal. Pour la Communauté de Communes Save et Garonne, le coût de l'opération est estimé ainsi :

- Coût global d'investissement de la phase 1 : **873 819 €**
- Coût global de fonctionnement sur 5 ans : **216 606 €**

Nicolas Alarcon indique que par une délibération du **18 décembre 2014**, le Conseil Communautaire de la **Communauté de Communes Save et Garonne** a approuvé l'acquisition de la compétence statutaire en matière de communications électroniques. Cette délibération a été notifiée à la commune le **13 Janvier 2015** afin qu'elle se prononce sur l'acquisition de cette compétence par la communauté, dans un délai de 3 mois à compter de la notification.

Eu égard à l'intérêt qu'il présente pour le territoire communautaire et ses habitants, Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à délibérer favorablement sur ce projet.

Alain Gaudon demande s'il y a une autre possibilité,

Nicolas Alarcon répond que pour le moment rien d'autre n'est envisagé.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide par :

Pour = 12 voix - Abstention = 1 voix - Contre = 0

1. De transférer à la **Communauté de Communes Save et Garonne**, la compétence facultative « Communications électroniques ».
2. D'autoriser Monsieur le Maire à engager les démarches et les procédures nécessaires.

3) INFORMATION LOCAL TECHNIQUE TÉLÉCOM.ORANGE

Monsieur le Maire donne la parole à Pierre Barthes qui présente le futur local de 14m², il précise toute la partie technique et confirme que cela permettra d'augmenter le nombre d'opérateurs.

François Campos demande si les Bâtiments de France imposent une réglementation,

Pierre Barthes précise que la construction prévue sera effectuée avec un bardage en bois,

Il termine son intervention en indiquant que la contribution annuelle d'Orange sera de 150 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.